



Bilan de la saison estivale.

! "\$%&"#'(' ! "##)"*+##,"# -+ . -+)/(%)+"#0'

Alors que l'été 2026 touche à sa fin, nous espérons que chacun d'entre vous ai pu profiter dans de bonnes conditions de cette saison malgré l'épisode d'incendies hors normes qui nous a tous touché de près ou de loin.

A cette occasion, le bureau de l'ASL Village des pins » souhaite vous informer des actions entreprises depuis ce début de notre mandat. Elles ont principalement porté sur la sécurité des personnes et des biens sur le périmètre de notre ASL ainsi que sur les espaces communs du Parc Résidentiel de Loisir (PRL) Khélus club.

Vous avez été nombreux à nous solliciter de façon individuelle, collective, de vive voix, au travers de notre site internet, par mail ou encore via notre syndic AJP et c'est grâce à vous et à vos messages que nous avons pu conduire ces actions. La sécurité étant d'une importance capitale, toutes nos initiatives traitant de ce sujet ont fait l'objet d'une traçabilité par lettre envoyé par mail ou par courrier.

- Le 25/06 : Pour faire suite à vos interrogations, le bureau a décidé d'adresser une lettre avec A/R à destination de la SNC Khélus club et de l'association « animation Khélus club » portant sur l'utilisation d'une caméra de vidéo-surveillance disposée sur la zone piscine et le cadre réglementaire qui encadre ce type d'installation. Ce courrier a conduit à la mise en place de mesures correctives de la part de l'association animation.
- Le 24/07 : En réponse à la décision de la préfecture de Gironde de placer notre département en alerte vigilance rouge incendie, Le bureau a décidé de faire évacuer le parking d'été.
- Le 25/07 : La découverte de mégots de cigarettes et de bouteilles d'alcool sur le parking d'été malgré sa fermeture, a conduit le bureau à placer un dispositif de vidéo-surveillance complémentaire afin d'informer les imprudents du danger qu'ils pouvaient engendrer.
- Le 29/07 : Après de multiples interventions des gardiens et des membres du bureau, le bureau a entrepris, avec l'accord du propriétaire, la sécurisation d'un chalet régulièrement squatté par des individus en provenance du PRL et de l'extérieur. Cette action, qui n'a engagé aucune dépense, a consisté à clôturer l'ensemble de la propriété avec du grillage et à fermer les accès ayant été forcés.
- Le 07/08 : En conséquence de la forte affluence occasionnée par le concert de Madame Rouge (04/08/2026) et de vos divers signalements, le bureau a adressé une lettre à destination de la SNC Khélus club et de l'association « animation Khélus club ». Cette lettre fait état des problèmes de sécurité rencontrés lors de cette soirée et demande que la sécurité autour de l'organisation d'événements ouverts à des visiteurs en provenance de l'extérieur soit améliorée. L'organisation d'événements de ce type ne doit pas conduire à l'accueil dans l'enceinte de notre ASL de véhicules en provenance de l'extérieur. Une jauge maximale doit être définie afin de garantir la sécurité de tous et l'appel à un service de sécurité complémentaire peut s'avérer nécessaire. Un balisage a été fait afin de garantir le non blocage de notre accès pompier (au bout de notre village) cependant aucune information n'a encore été fournie sur la jauge maximale admissible pour l'organisation de soirées concert.
- Le 16/08 : De multiples plaintes au sujet des agissements d'un agent de sécurité ont amené le bureau à décider d'adresser une lettre de réclamation à destination de l'entreprise PLATINIUM via notre syndic AJP. Cette lettre porte sur les manquements et les responsabilités d'un agent de surveillance dans le cadre de ses fonctions. L'agent a depuis été remplacé.

Ces actions sont complétées des travaux suivants, actuellement en cours de réalisation :

- le réseau de l'installation de vidéo-surveillance en coordination avec L'ASL Khélus club
- la réparation du portail principale en coordination avec l'ASL Khélus club
- l'établissement avec le SDIS d'un plan de sécurité définissant les procédures d'évacuation, les zones de regroupement et les systèmes d'alerte.

Par ailleurs, Le bureau de l'ASL « Village des pins » tient à remercier toute l'équipe de l'association animation ainsi que le restaurant « la Cabane » pour la qualité des prestations proposées tout au long de cette période estivale.

www.aslvillagedespins.fr

aslvillagedespins33470@gmail.com

Ce document est destiné à la communication du bureau de l'ASL Village des pins.

Il ne peut être utilisé à des fins commerciales ni retransmis sans l'autorisation expresse de notre bureau.